

ceur à la haine. La seconde explication ne paraît pas sulfure pour justifier le Seigneur, puisqu'il serait encore censé l'auteur principal de l'aversion des Égyptiens contre les Israélites. La troisième opinion semble la plus propre à justifier la conduite de Dieu, sans affaiblir néanmoins l'énergie du texte.

Il résulte donc de ce verset que les Égyptiens concourent une haine implacable contre les Israélites : ce qu'il faut entendre de la plupart des Égyptiens ; car les Hébreux eurent encore des amis dans cette nation, puisqu'ils reçurent des présents de plusieurs, au sortir de l'Égypte, et qu'ils furent suivis d'un assez grand nombre en passant dans le désert. Le Prophète paraît aussi ne parler que des premières persécutions qu'éprouvèrent les Israélites. Leurs ennemis n'entreprirent d'abord que de les molester par des travaux ; Pharaon y ajouta depuis l'ordre barbare de faire périr tous les enfants mâles ; sans compter que, quand Moïse et Aaron vinrent faire leurs premières demandes au roi, ce prince aggrava le joug des Israélites et rendit leurs travaux infatigables.

REFLEXIONS.

Il n'y a que le Tout-Puissant qui puisse faire servir tous les crimes des hommes aux desseins de sa providence et à la manifestation de sa gloire. Les Égyptiens voulaient extirmer le peuple de Dieu, et ils furent eux-mêmes victimes de leur haine ; les nations conjurées contre Israël leur disputèrent l'entrée dans la terre promise, et elles subirent elles-mêmes le joug de ces étrangers. Israël, dans la suite, fut en butte aux fureurs des Babyloniens, et ceux-ci devinrent la proie des Perses et des Médes. Les Juifs abandonnèrent enfin l'alliance du Seigneur, ils méconnaurent le Messie ; ils prétendirent détruire l'Église dans son berceau, et ils furent eux-mêmes ensevelis sous les ruines de leur ville. Mais c'est surtout au dernier jour, au jour des révélations, qu'on verra tout le plan de la divine Providence justifié et glorifié par les endroits même et par les événements qui semblaient fournir des objections contre elle.

VERSETS 23, 26.

Au premier verset il faudrait traduire selon l'hébreu : *Il renvoya Aaron qu'il s'était choisi, ou bien qu'il avait choisi pour Moïse* ; il y a *et*, qui signifie *sibi* ou *in eo* ; cependant la plupart des interprètes hébraïques reconnaissent *ipsum*, qui est une sorte de pléonasme.

Au second verset l'hébreu porte *posterior*, en sorte que ce serait Moïse et Aaron qui auraient mis ces signes et ces prodiges parmi les Égyptiens ; c'est le sens que suit le P. Houbigant, ce qui est en effet très-vrai. Mais il est mieux, ce semble, de reconnaître que c'est Dieu lui-même qui mit dans ces deux envoyés la puissance d'opérer ces prodiges ; et c'est ainsi que l'a lu et entendu saint Jérôme ; sans doute parce que son exemplaire était conforme à celui des Septante qui disent, *facto in aëre*. La Paraphrase chaldaique est conforme aux Septante.

Le sens de ces versets est manifeste par l'histoire de l'Exode. Moïse et Aaron furent envoyés de Dieu pour remplir l'Égypte de prodiges. Il y a beaucoup d'énergie dans cette expression, *terra signorum*. Dieu n'envoya point ces deux hommes avec des armées, mais avec la puissance de parler et d'agir en son nom.

REFLEXIONS.

L'endurcissement du cœur met dans l'esprit des hommes une sorte de vertige qui les jette dans des inconséquences presque inconcevables. Moïse et Aaron sont envoyés à Pharaon pour obtenir de lui la délivrance des Hébreux. On conçoit que l'ambition pouvait inspirer à un prince le désir de conserver tant d'hommes utiles à son état. Mais comment celui-ci s'obstina-t-il à vouloir retenir un peuple qu'il entreprenait de détruire par des travaux intolérables ou par des lois barbares ? On conçoit encore un prince

idolâtre pouvait ne pas se rendre d'abord à la voix des envoyés du Dieu d'Israël ; mais comment celui-ci résista-t-il au point de voir son royaume affligé des plus grandes calamités ? Comment imagina-t-il d'abord d'augmenter ces fléaux, en demandant à ses enchanteurs qu'ils en produisissent de semblables ? Comment put-il ne pas voir que celui dont Moïse et Aaron étaient les envoyés, avait plus de puissance que les divinités ou agents quelconques dont ces magiciens employaient les forces ou la protection ? Les merveilleux qu'opéraient Moïse et Aaron étaient de vrais miracles, parce qu'ils faisaient des choses supérieures aux lois communes de la nature, parce qu'ils invoquaient le vrai Dieu, et parce que l'objet pour lequel ils se disaient envoyés était louable ; il s'agissait du culte que le peuple d'Israël devait rendre au Très-Haut. Au contraire, les prodiges que firent les magiciens n'étaient point de vrais miracles, puisqu'en supposant même que ces faits ne fussent pas dans l'ordre des lois de la nature, il leur manquait l'invocation du vrai Dieu, et qu'ils n'agissaient que pour servir la passion de leur maître, non pour une fin honnête et légitime. Pharaon pouvait ne pas savoir aussi bien que nous quelles sont les conditions d'un vrai miracle, et comment on peut distinguer les vrais miracles de ceux qui sont faux ; mais dans le concours des merveilles opérées par Moïse et par Aaron, avec celles qu'il vit faire à ses enchanteurs, il devait toujours reconnaître la supériorité des premières, et se rendre aux sollicitations des envoyés de Dieu. Pour tenir une conduite raisonnable, il lui suffisait que la puissance au nom de laquelle parlaient ces deux Israélites l'emportât évidemment sur celle qui appuyait ses magiciens. S'il avait cru devoir s'instruire plus à fond des caractères d'un vrai miracle, il pouvait ou remonter au nom de laquelle parlaient ces deux Israélites l'emportât évidemment sur celle qui appuyait ses magiciens. S'il avait cru devoir s'instruire plus à fond des caractères d'un vrai miracle, il pouvait ou remonter au nom de laquelle parlaient ces deux Israélites l'emportât évidemment sur celle qui appuyait ses magiciens.

Il lui suffisait que la puissance au nom de laquelle parlaient ces deux Israélites l'emportât évidemment sur celle qui appuyait ses magiciens. S'il avait cru devoir s'instruire plus à fond des caractères d'un vrai miracle, il pouvait ou remonter au nom de laquelle parlaient ces deux Israélites l'emportât évidemment sur celle qui appuyait ses magiciens. S'il avait cru devoir s'instruire plus à fond des caractères d'un vrai miracle, il pouvait ou remonter au nom de laquelle parlaient ces deux Israélites l'emportât évidemment sur celle qui appuyait ses magiciens.

Qu'est-ce donc qu'un cœur enduré, et qui peut concevoir le malheur d'une telle situation ? C'est le plus grand fléau dont Dieu puisse frapper l'homme en cette vie : il n'en est pas l'auteur immédiat et positif ; Dieu ne peut faire le mal, mais il le permet en conséquence des crimes multipliés et des résistances continuelles à sa grâce. S'il reste encore quelques secours naturels au pécheur enduré, ils ne servent par l'abus qu'il en fait qu'à le rendre plus coupable. Ce qu'il y a d'indignement déplorable, c'est qu'il se trouve jusque dans le sein du christianisme des Pharaons presque sans nombre ; c'est qu'il y en a dans les états les plus saints, et ceux-ci même sont les plus opiniâtres, parce qu'ils abusent plus souvent, plus longtemps et plus hardiment des moyens de salut. Mais que dirais-je si je voulais approfondir cette matière ? Ne trouverais-je pas que tous ceux qui sont lâches, tièdes, indifférents dans le service de Dieu, sont tous autant d'endurés, parce qu'ils n'évitent presque au-

cun mal, qu'ils ne font presque aucun bien, et qu'ils ne se convertissent presque jamais.

VERSET 27.

Je crois pouvoir traduire ainsi la fin de ce verset, pour rendre la lettre de notre Vulgate. Si l'on considère toutes les plaies qui affligèrent l'Égypte, avant celle des ténèbres, qui est la neuvième, on verra que la plupart sont précédées de menaces, au lieu que celle-ci fut envoyée sans en avertir même Pharaon. Il semble que c'est cette particularité qui est énoncée par le Prophète.

L'hébreu dit : *Et ils n'agirent pas leur discours, ce qui retomberait dans le même sens ; car Dieu faisait ses menaces par la bouche de Moïse et d'Aaron. D'autres traduisent : Et ils ne furent point rebelles à ses discours, comme si le Prophète voulait dire que Moïse et Aaron furent fidèles à accomplir tous les ordres que Dieu leur avait donnés. Cette traduction n'est pas trop naturelle à la suite de ces mots : Dieu envoya des ténèbres et répandit l'obscurité. Si cependant on voulait s'en tenir à ce sens, il faudrait croire que le verbe *excœcavit* de notre Vulgate est distribué, et qu'il signifie que ni Moïse ni Aaron ne se rendirent rebelles aux ordres de Dieu. Enfin, puisqu'on donne au verbe *excœcavit* la signification de *mutavit* ou *infidelis* fut, on pourrait traduire : Dieu ne manqua point à sa parole.*

Les auteurs des Principes discutés disent : *Il répandit des ténèbres et fit régner une nuit impénétrable, afin que les Égyptiens cessassent d'être rebelles à sa parole.* Par là il donne à la conjonction hébraïque une force causale ou finale, ce qui arrive rarement dans cette langue ; mais on en cite quelques exemples, et cela pourrait suffire pour justifier la version de ces auteurs.

À l'égard des LXX, ils doivent être ici en faute, car ils ne présentent point la négation ; ils mettent dans l'édition du Vatican, *non excœcavit eos ténèbras*, dans l'édition d'Alde et de Complète, *excœcavit eos*, et l'on soupçonne que cet *est* a été substitué mal à propos par les copistes à *non*, *neque*. Il est pourtant vrai que le sens de ces interprètes est fort naturel en cet endroit : *Dieu envoya les ténèbres, il répandit l'obscurité, et les Égyptiens se raidirent contre sa parole.* Mais la négation ayant été vue par tous les anciens interprètes et par saint Jérôme, on ne peut la supprimer sans altérer le texte hébreu. On ne l'altérerait cependant pas si l'on prenait cette négation hébraïque *non* comme interrogation : *An non excœcaverunt ?* etc. ; alors le sens des LXX serait conservé.

Voult tout ce qu'on peut dire sur la lettre de ce verset. Il est visible que, comme le Prophète entre dans la description des plaies de l'Égypte par le récit de ces ténèbres, qui ne furent que la neuvième plaie, il est censé ne point garder l'ordre des faits racontés dans l'Exode. Son ouvrage est un poème et non une histoire.

REFLEXIONS.

Les ténèbres extérieures qui couvrirent l'Égypte durant trois jours étaient l'image du trouble intérieur qui agitait les Égyptiens. C'est l'auteur du livre de la Sagesse qui nous l'apprend. Ces hommes coupables avaient eu échapper à la vengeance divine ; mais, dit l'écrivain sacré, ils furent investis d'une nuit si profonde, qu'ils demeurèrent comme séparés les uns des autres, et plongés dans les ténèbres de l'oubli ; une terreur subite les saisit, des spectres horribles les troublèrent, des sons lugubres les alarmèrent, des éclairs soulinaient les glacements d'effroi. Leur conscience criminelle leur fit pressentir des maux encore plus grands. Il semble que l'Esprit saint a voulu nous tracer l'image des ténèbres, où seront plongés les réprouvés, et des remords éternels qui les déchireront. Si les amusements ou les affaires du siècle causent des distractions aux pécheurs durant leur vie, et les empêchent de voir tout le désordre, tout le chaos de

leur intérieur, quelle sera leur ressource au moment de la mort, et quel espoir leur restera-t-il au Tribunal du souverain Juge ? Comme la lumière de Dieu même est la récompense des saints, les ténèbres de l'enfer sont le partage des impies. Le sort des uns et des autres est l'œuvre de Dieu seul : il élaine les premiers de sa splendeur incréée, et il accable les seconds du poids de sa colère ; il plonge tous leurs facultés dans la nuit, ou tout les effraie, tout les désespère. C'est lui, dit le Prophète, qui envoya les ténèbres, qui répandit l'obscurité. Jugeons de cette plaie par le contraste de ses bienfaits, par l'étendue immense de sa miséricorde. Les Israélites jouirent du ciel le plus pur, tandis que les Égyptiens poussaient des cris lugubres du fond des ténèbres horribles qui les environnaient. Apprenons à redouter ce terrible fléau dont Jésus-Christ menace aussi les pécheurs ; il y aura pour eux des ténèbres extérieures, et dans ces ténèbres des pleurs et des gémissements de dents.

VERSETS 28, 29, 30.

Ces versets ont rapport aux versets 49, 50 et suivants, du psaume 77, mais je ne les laisse pas de les expliquer, parce qu'ils y trouvent des différences assez remarquables. Par exemple le Prophète dit ici, que les poissons moururent dans les eaux couvertes en sang, que les grenouilles pénétrèrent jusque dans les appartements des rois, que les mouches se répandirent dans toutes les courtes de l'Égypte ; ces particularités ne sont pas dans le Psame 77, mais on les lit dans l'Exode, avec cette différence, que les grenouilles sont dites nées de la terre, et que l'Exode les dit produites du fleuve ; mais en disant la terre, on doit entendre aussi le fleuve qui l'arrose ; d'ailleurs les grenouilles peuvent être dites nées de la terre, puisqu'elles couvrirent toutes les courtes de l'Égypte, et qu'elles entrèrent même dans les appartements du roi, de ses enfants, des grands, etc., car c'est ainsi qu'il faut entendre ces mots, *regum ipsorum*.

REFLEXIONS.

Voici déjà quatre fléaux ou quatre plaies qui affligent l'Égypte. Les Égyptiens couvrirent aussi l'eau en sang, et produisirent des grenouilles ; mais ils ne purent faire naître des mouches, leur art échoua là, et ils s'écrièrent que le doigt de Dieu se manifestait dans ce prodige. Il semble que les deux ou même les trois premiers, en y comprenant les baguettes changées en serpents, étaient aussi difficiles et aussi étonnantes que la production des mouches ; mais Dieu ne leur permit pas de réussir dans cette opération. Les démons, dont ces magiciens invoquaient le secours, sont en la main de Dieu, comme toutes les autres créatures, et ils n'usent de leur pouvoir que dépendamment des ordres de Dieu. Si ces magiciens rendirent alors hommage à la toute-puissance du souverain Dieu, Pharaon qui avait mis sa confiance dans leur art, devait les imiter, et obéir aux volontés du Très-Haut. Si ces enchanteurs ne prétendaient qu'excuser leur faiblesse, en reconnaissant qu'il y avait un agent supérieur à celui qui leur communiquait son pouvoir, Pharaon devait préférer Moïse et Aaron à ces enchanteurs, et se rendre docile à la voix de Dieu, qui parlait par l'organe des deux Israélites. Probablement ce prince congédia cette troupe de charlatans, puisqu'ils ne parurent plus dans la suite de cette histoire, que comme des gens couverts comme les autres d'ulcères et de pustules, qui les désolaient. Mais le roi n'en demeura pas moins obstiné dans sa désobéissance aux ordres du Seigneur. Cela paraît comme incroyable, quand on juge des choses de sang froid et sans intérêt ; mais, quand on considère l'empire n'a un cœur passionné sur les lumières de l'esprit, la conduite de Pharaon rentre dans le plan ordinaire des égarements de l'homme. Il n'est pas difficile, dit un auteur (1), de connaître la vérité, quand on est sincère-

(1) Shackford, c. 11, p. 405.

toujours caché aux incrédules et aux mondains, et toujours plein de lumière pour ceux qui le cherchent avec simplicité.

VERSETS 59, 40.

Le psalmiste rappelle ici trois prodiges de bienfaisance opérés en faveur des Israélites, savoir : l'envoi des caillies, la chute de la manne et l'eau sortie du rocher. Ces merveilles sont racontées dans l'Exode, dans les Nombres, dans le psame 77, et sont si communes, qu'il n'est pas nécessaire d'y insister. Il paraît seulement que, comme le Prophète n'a pour objet dans son psame que de rappeler des bienfaits, il se borne ici à parler du premier envoi des caillies, lequel n'aurait aucun étonnement aux Israélites; et qu'il parle aussi simplement des eaux sorties du rocher à Raphidim, événement où Moïse ne fit rien qui déplût à Dieu.

Il y a dans l'hébreu, au premier de ces versets, *petit*, et non *petitum*; ce qui fait croire que le Prophète entend un Moïse, ou le peuple, et cela rentre dans le même sens.

Au second verset, il y a, *abierant in siccis flumen*, d'où il est visible qu'on doit suppléer *locis* et *sicut*, en sorte que toute la phrase soit la même chose que celle-ci : *Abierant aut in locis siccis sicut flumen*. Toutes les versions rendent ce sens.

RÉFLEXIONS.

Ces miracles opérés dans le désert sont souvent rappelés à la mémoire des Israélites; il en est fait mention dans la plupart des livres de l'ancien Testament, et le psalmiste est un des écrivains sacrés qui a pris le plus de soin d'en parler. Cette attention était nécessaire pour deux raisons : la première, parce qu'il importait de transmettre à la postérité un témoignage constant et persévérant durant tous les siècles, de ces miracles qui appuyaient la vérité de la religion révélée; la seconde, parce qu'il falloit conserver dans l'esprit des Juifs charnels et extrêmement portés à l'idolâtrie, le souvenir du Dieu unique, qui avait parlé à Moïse, et qui l'avait fait dépositaire de sa puissance. Malgré les fréquentes répétitions de ces mêmes faits, ce peuple, inconcevable dans sa légèreté ou dans sa grossièreté, ne prenait presque jamais le vrai sens de ce que ses pères et ses prophètes lui avaient dit. Du temps de Jésus-Christ même, les Juifs croyaient encore que c'était Moïse qui avait fait pleuvoir la manne dans le désert. Plusieurs d'entre eux, du moins, disaient à Jésus-Christ : Montrez-nous des miracles, et nous ajouterons foi à vos paroles; faites comme Moïse, qui donnait à nos pères de la manne pour s'en nourrir dans le désert : car il est écrit que ce législateur leur donna le pain céleste à manger. Jésus-Christ fut obligé de réfuter cette fautive opinion, en leur disant que ce n'était pas Moïse qui avait donné ce pain descendu du ciel. La chose était évidente par le texte même que ces Juifs citaient, puisqu'il n'y est parlé que de Dieu et non de Moïse.

L'erreur ou la mauvaise foi des Juifs est encore très-commune parmi les hommes. Je ne parle pas de ceux qui attribuent la vérité et l'authenticité des saints livres; ce sont des incrédules sans principes et sans religion. Il en est d'autres qui donnent des sens étrangers aux textes les plus clairs, pour s'autoriser dans des erreurs qu'ils ont intérêt d'accréditer; d'autres, qui se font juges uniques du sens des Ecritures, comme si l'intelligence de ces oracles sacrés devait dépendre du travail ou du caprice de tous les particuliers qui les lisent; d'autres, qui ne s'appliquent qu'à chercher dans cette sainte parole des nouveautés inconnues à toute l'antiquité; d'autres, qui ne tirent de ces sources de toute vérité aucune conséquence pour la réformation de leur vie; d'autres, qui traitent les livres inspirés comme des ouvrages profanes, échangeant, transposant, corrigeant la lettre selon leurs vices ou leurs préjugés : en général, le dépôt des saintes Ecri-

tures est un trésor dont peu de personnes font un bon usage, et dont trop de personnes abusent. Il faut, pour en profiter, écouter l'Eglise, consulter la tradition, recueillir les sentiments des anciens, lire avec un vrai désir de devenir meilleur, implorer la lumière divine, ne négliger rien, comparer beaucoup, s'arrêter quand on doute, avouer son insuffisance quand on ne peut résoudre les difficultés, penser que ces divins ouvrages participent de la nature de Dieu même, qui se manifeste pour nous instruire, et qui se cache pour éprouver notre foi.

VERSET 41.

C'est ici la raison générale que donne le Psalmiste des bienfaits dont Dieu avait comblé son peuple. Il veut être fidèle aux promesses faites à Abraham. Selon ces promesses, la postérité de ce patriarche devait se multiplier comme les étoiles du ciel; elle devait être mise en possession de la terre de Chanaan; elle devait donner le Messie au monde; pour l'accomplissement de ces promesses, il falloit surmonter bien des obstacles, résister à beaucoup d'ennemis, enchaîner mille causes physiques et morales, préparer des voies extraordinaires, et étonner la terre par des prodiges.

Il y a dans l'hébreu, *parce qu'il se souvint de sa sainte parole avec Abraham son serviteur*; c'est le même sens.

RÉFLEXIONS.

Dieu avait fait des promesses à Abraham, pour récompenser sa foi et son obéissance. Il prévoyait en même temps que la postérité de ce patriarche serait souvent rebelle; et s'écarterait des exemples de ce grand homme; mais Dieu est fidèle dans ses promesses. J.-C. a promis de même à l'Eglise naissante d'être toujours avec elle, de répandre sur elle les dons du Saint-Esprit, de tirer de son sein tout ce qui doit servir à la construction de la céleste Jérusalem. Il a prévu qu'un grand nombre des enfants de cette Eglise seraient des hommes sans foi, sans obéissance et sans amour; mais sa sainte parole doit s'accomplir, et toujours la protection de J.-C. sera sur son épouse. Malheur à qui sera trouvé, à la fin des siècles, indigne d'appartenir à cette alliance toute divine.

Il ne faudroit, pour animer notre foi, et fortifier notre espérance, que ce mot du Prophète : *Dieu se souvint de la parole qu'il a donnée à Abraham*. Cette parole contenait la promesse du Messie qui est venu, qui nous a parlé, qui nous a développé tout ce que Dieu n'avait dit qu'en général et en abrégé au père des croyants. Il ne nous reste donc plus qu'à vivre de la foi en Dieu et en J.-C., qui est ce Messie promis, et venu au milieu des temps. J.-C. nous lie avec tous les patriarches; il est le neud des deux Testaments; il est la consommation de toutes les promesses, et le sceau de toutes les vérités. *Abraham aperçut son jour, et il en fut rempli de joie*. Puisque ce jour s'est aussi levé sur nous, quelle devrait être la joie et la tranquillité de notre âme! Mais avons-nous la foi d'Abraham? Question la plus importante de toutes celles que nous pouvons nous faire à nous-mêmes. O foi! je ne me lasserai jamais de vous désirer, de vous rechercher, de vous regarder comme le plus grand de tous les biens, de me reprocher le temps que j'ai perdu hors de votre sein, de m'étonner du peu de progrès que j'ai fait à l'école d'Abraham, le père et le modèle de tous les croyants.

VERSETS 42, 43.

Le Prophète achève de raconter les grâces dont Dieu avait comblé son peuple. Deux grands événements y mirent le sceau, savoir : la délivrance des Israélites de la servitude des Egyptiens, et leur établissement dans la terre promise. Il supprime l'établissement de tout ce qui arriva dans le désert durant quarante années, et il ne parle point des révoltes de ce peuple, parce que son objet étoit de célébrer les bienfaits du Seigneur, et d'exciter les Juifs, ses contemporains, à la reconnaissance.

Les Hébreux, entrant dans la Mer-Rouge, furent d'abord saisis de frayeur, parce qu'ils se voyaient poursuivis par Pharaon; mais, quand ils eurent traversé ce golfe d'une manière si miraculeuse, ils se livrèrent à tous les transports de joie qui sont exprimés dans le cantique de Moïse.

A la fin de leur long séjour dans le désert, Dieu leur donna la terre de Chanaan, selon le droit qu'il a de disposer de toutes les possessions des hommes, et de les donner à qui il lui plaît; mais à l'égard de cette terre, Dieu exécutait le décret qu'il avait porté contre les peuples abominables qui l'habitoient. C'étoient des idolâtres qui sacrifiaient leurs propres enfants aux faux dieux, et qui buvaient le sang de ces malheureuses victimes. Dieu les avait tolérés durant plusieurs siècles; mais enfin sa colère éclata contre eux, et il les livra au fer des Israélites, qui occupèrent leurs villes et leurs campagnes.

RÉFLEXIONS.

Le passage des Israélites par la Mer-Rouge, fut la figure du baptême. Selon S. Paul, leur établissement dans la terre promise fut la figure de la céleste patrie à laquelle nous sommes destinés; c'est le même apôtre qui nous l'apprend dans son Epître aux Hébreux, et David lui-même avait reconnu cette vérité dans son Psame 94. Voilà les deux grands objets de l'homme sur la terre : le premier, d'entrer dans la route du salut par le baptême; le second, d'aspirer au repos de la bienheureuse Jérusalem. Quand on a eu le bonheur de naître dans les régions éclairées de la lumière de l'Evangile, on est d'abord sanctifié par le baptême, et l'on devient enfant de Dieu dès qu'on commence à entrer dans le monde; mais l'acquisition du royaume des cieux, de cette terre infiniment plus riche et plus tranquille que celle de Chanaan, est une conquête qui suppose de longs travaux, des épreuves, des combats, et surtout une inaltérable persévérance. Le séjour des Israélites dans le désert en est encore la figure; et l'Apôtre nous avertit de ne pas imiter leurs erreurs, leur infidélité, leurs prévarications. Toutes ces choses ont été écrites pour notre instruction. Quel fruit en retirons-nous? Nous disons peut-être quelquefois comme les tribus assemblées par l'ordre de Josué : *Nous promettons de servir le Seigneur notre Dieu, et d'accomplir tous ses commandements*. Mais bientôt nous oublions nos engagements. Ah! souvenons-nous donc de l'avis que donnait Josué à ce peuple : *Le Seigneur est jaloux, il condamne et il punit les prévaricateurs de sa loi*.

VERSET 44.

Tel est le dessein de Dieu en donnant à son peuple la terre de Chanaan. Il exigeait de lui l'obéissance de la loi cérémonielle et de la loi morale. L'une et l'autre expliquées avec tant d'étendue par Moïse.

Les LXX et la Vulgate disent, *rechercher sa loi*, et l'hébreu, *observer*; mais c'est au fond la même chose; car on ne cherche la loi que pour l'accomplir, et ceux qui l'accomplissent, sont ceux qui l'ont recherchée.

A la fin de ce psame on lit dans l'hébreu, et même dans l'édition grecque de Complute, *alleluia*. Les LXX du Vatican et la Vulgate réservent ce mot pour en faire le titre du psame suivant.

RÉFLEXIONS.

Dieu ne donne pas des biens temporels pour qu'on en jouisse sans lui en témoigner de la reconnaissance; ils ne les donne pas pour qu'on le serve et qu'on l'honore à cause de ces biens. Il les donna au peuple d'Israël, pour qu'il gardât sa loi plus tranquillement et plus purement que s'il eût resté parmi les idolâtres. La fin de la loi étoit d'aimer Dieu, comme Moïse le répète si souvent dans le Deutéronome, et comme il le déclara dans les termes les plus forts aux derniers moments de sa vie. La circoncision du cœur étoit ordonnée aux Juifs comme aux chrétiens. A cet égard il n'y a point de différence entre les deux religions. Mais les chrétiens ont un modèle que n'eurent pas les Juifs; et les promesses faites à ceux-ci n'étaient pas aussi immédiates que celles dont les chrétiens sont les dépositaires. Les Juifs ne pouvaient parvenir aux biens célestes, figurés par la terre de Chanaan, qu'après la venue du Messie; et les chrétiens jouissent de ces biens, dès qu'ils sortent de cette vie, parce que le Messie est venu. Joseph, dit S. Augustin, vendit par ses frères, puis élevé aux plus grands honneurs, donna lieu à sa nation d'être tirée de l'Egypte, et d'entrer en possession de la terre promise. J.-C. vendit aussi par ses frères, puis placé à la droite de son Père, a ouvert au peuple de Dieu l'entrée du ciel, source et centre de tous les biens. Mais comme il en coûta des combats à Israël pour se mettre en possession de la terre de Chanaan, il faut que les chrétiens, pour obtenir la céleste patrie, triomphent du démon et de ses anges. Dans les traverses de cette vie mortelle, songeons à Joseph dans la prison, et à J.-C. sur la croix.

INDEX RERUM.

SEQUITUR IN PSALMOS COMMENTARIUM.	9-10	speratione, quam poetice describit, victoriam regnumque sit consentus. Multa Christo conveniunt.
Psalmus XIV. Pueros et innocens terra sancta, vel potius celo et aeterna quiete potituros.	55-59	
Commentarium.	59-60	
Notes du psame XIV.	61-62	
Psal. XV. Christus Deum Patrem orat ut se piorum studiosum et impiorum osorem conservet. Gratias deinde agit quod ab eo sit et mortuis excitandus et perpetuam felicitatem donandus.	63-68	
Commentarium.	69-70	
Notes du psame XV.	71-72	
Dissertation sur les deux derniers versets de ce psame.	73-104	
Psal. XVI. Obscure per persecutionibus obrutur. Inimicos quidem in hac vita felices esse, se vero gloriam aeternam prestatolari.	105-106	
Commentarium.	107-110	
Notes du psame XVI.	111-112	
Psal. XVII. Gratias agit quod ex maximâ rerum de-	113-114	